

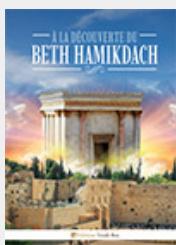


Traité Pessa'him

Michna 7 - Chapitre 4

ד, ח [ז] מושיבין שוכנים לתרנגולין, באربעה עשר. תרנגולת שברחה, מחרירין אותה למקוםה; ואם מתה, מושיבין אחרת תחתיה. וגורפין זבל מתחת רגליה בהמה, באربעה עשר; ובמועד, מסלקיין לצדדין. מוליכין וمبיאין כלים מבית האומן, אף על פי שאין צורך המועד.

On peut installer des poulaillers pour les poules le 14. Si une poule s'est enfuie, on peut la ramener à sa place. Si elle meurt, on peut la remplacer par une autre. On peut débarrasser [le fumier] sous les pattes des bêtes le 14. Pendant les jours de demi-fête, on peut écarter sur les côtés. On peut déposer et reprendre des objets chez un artisan même s'ils ne sont pas nécessaires pour la fête.



A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions